

Restez conforme à la directive NIS-2 avec les filtres de confidentialité PrivaScreen™

La directive NIS-2 (Network & Information Security 2) est une législation européenne entrée en vigueur en 2024. Elle vise à renforcer la cybersécurité et la résilience numérique à travers l'Europe.

Quels sont les grands principes ?

Responsabilité

La direction doit prévenir les risques en validant et en formant les équipes aux protocoles de cybersécurité.

Signalement

Les incidents majeurs doivent être signalés sous 24h en cas d'interruption de service, ou sous 72h sinon.

Continuité

Les entreprises doivent disposer de plans de continuité incluant la reprise d'activité, les procédures d'urgence et la réponse aux crises.

Gestion des risques

Les organisations doivent réduire les risques grâce à la gestion des incidents, au chiffrement, au contrôle des accès et à une sécurité renforcée des réseaux et de la chaîne d'approvisionnement.

Qui est concerné ?

Les entités essentielles



Énergie
Transport
Infrastructures numériques
Banques
Infrastructures financières
Eau potable

Gestion des déchets
Administration publique
Espace

Traitement des eaux
Santé

Les entités importantes



Services postaux et de messagerie

Gestion des déchets

Fabrication

Produits chimiques

Recherche scientifique

Production et distribution alimentaires

Fournisseurs numériques

Taille des entreprises concernées

La directive NIS-2 s'applique par aux entités de taille suivante :

GRANDES ENTREPRISES

> 250 salariés ou > 50 M€ de CA et > 43 M€ de bilan

MOYENNES ENTREPRISES

> 50 salariés ou > 10 M€ de CA ou de bilan.

Pourquoi utiliser les filtres de confidentialité pour protéger vos données ?

Les filtres de confidentialité PrivaScreen™ permettent de protéger les informations affichées à l'écran contre l'espionnage visuel, soutenant ainsi la conformité à la directive NIS-2 en sécurisant les données sensibles contre les regards indiscrets.

[RENFORCEZ]
VOTRE SÉCURITÉ

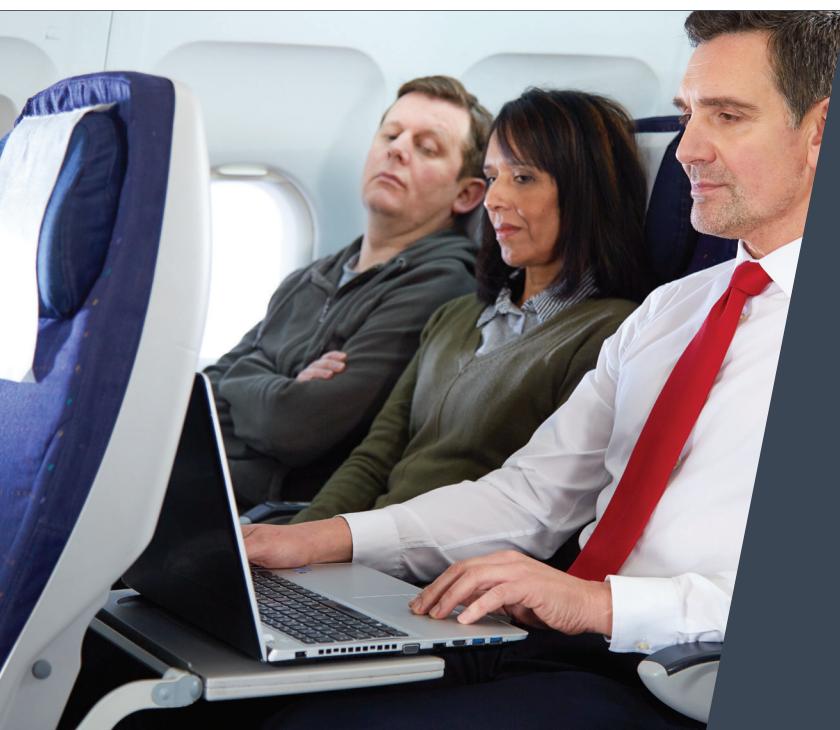
avec Fellowes



Fellowes

Protégez les données sur votre écran filtres de confidentialité PRIVASCREEN™

Réduisez le vol de données visuelles et empêchez l'accès non autorisé avec les filtres PrivaScreen™.



3 étapes pour protéger vos informations

avec les filtres PRIVASCREEN™ Fellowes®

1 Penser
à son business



Travaillez-vous avec des données confidentielles ?

2 Vérifier
son environnement



Qui est en mesure de voir votre écran ?

3 Protéger
ses informations



Gardez-vous vos données sensibles hors de vue ?

Comment fonctionnent les filtres PrivaScreen™ ?

Les filtres PrivaScreen™ limitent l'angle de vision : seul l'utilisateur en face voit l'écran, les autres personnes regardant par le côté le voient noir ou sombre.



Vue de face optimale - écran noir à partir d'un angle latéral de 30°

Leurs caractéristiques

Prévention du piratage visuel

Côté mat réversible antireflet

Faciles à fixer et à retirer

Compatibles écrans tactiles

Protègent contre les traces de doigts et les rayures

Contactez votre représentant commercial pour discuter de vos besoins en matière de sécurité.

[RENFORCEZ]
VOTRE SÉCURITÉ
avec Fellowes